**Groupe de Travail : Santé Mentale et Personnes Agées**

Réunion du 20/04/2023

***Présents :***

**BAUQUIS Pascale,** Directrice de l’action sociale et des coopérations - Directrice de la MAS « le mas de l’Isle »

**BOUGHALEM Tawfik**, Chef de service deGériatre – Hôpital Casanova Saint-Denis

**DABO Habi**, Cadre de santé - EMGP Camille Claudel – Bondy

**DANG Bao Hoa**, Directrice Association Arc en ciel

**HOREL Julien**, IDEC – EHPAD Constance Mazier, Aubervilliers

**LATAPIE Marie Claude,** ARS Ile-de-France

**LECHNER Evelyne**, Psychiatre – CMP Noisy-le-Grand

**LEROUX Catherine**, Infirmière – EMGP Camille Claudel – Bondy

**LOEUB Jeanne**, Directrice adjointe du Laurier Noble / MAS – ADEF Résidences

**MAIRE Stéphanie**, Cheffe de projet territorial – DAC 93 Sud

**MARTINOWSKY Marina,** Référente médicale pour la santé mentale – ARS 93

**MIRA Souhaela**,

**PANAGIATOPOULOS Christos**, Coordinateur du Projet Territoriale de Santé Mentale Seine-Saint-Denis / Directeur de projets stratégiques – projet d’établissement, EPS Ville Evrard

**PETIT Emma**, Chargée de mission – DAC93 Nord

**PLUMAUZILLE Marie-Luce**, Infirmière HDP Saint-Ouen G02

**POGET Sandra**, Equipe mobile de psychiatrie du sujet âgé, Aubervilliers

**TINE Cécile**, Directrice DAC 93 Sud

**TINE Samir,** Gériatre, Avicenne et René Muret

**TOUATI Déborah**, Coordinatrice du Conseil Local de Santé Mentale Intercommunal (Pierrefitte, Epinay, Villetaneuse)

**WSEVOLOJSKY Serge**, Directeur EHPAD Hovia pour le 93

**ZUCHELLO Alexia**, Chef de projet eparcours – DAC 93 Sud

***Excusés :***

**BESSARD Sylvie,** Responsable de la coordination et de l’animation de la politique personnes âgées – Saint-Denis

**GUILLAUME Eve**, Directrice – EHPAD Lumières d’Automne, Saint-Ouen

**LE MAUX Marie**, Directrice EHPAD Constance Mazier – Aubervilliers

**PRONO Edouard,** Directeur – EHPAD La Seigneurie - Pantin

**RIANDEY Aleth**, Chargée de coordination gérontologique – CD93

**ROUYARD Jennifer**, Coordinatrice de parcours – DAC93 Nord

# **Ordre du jour**

* Journée du 23 Mai 2023 : présentation de l’ordre du jour pour la réunion de présentation des attendues de missions des référents personnes âgées en CMP
* Journées Santé Mentale 2023 : place du groupe de travail et lien avec l’organisation du colloque de fin d’année
* Retour appel à candidature équipes mobiles de psychiatrie du sujet âgé (sous réserve)
* Préparation de la rédaction de la charte

**Retour appel à candidature équipes mobiles de psychiatrie du sujet âgé**

L’ensemble du territoire sera couvert par une équipe mobile en psychiatrie du sujet âgée.

En dehors de ce groupe de travail une réunion qui regroupera les EMPSA sera organisée afin d’échanger ensemble autour des questions relatives aux indicateurs.

Sandra POGET a indiqué avoir effectué une semaine d’intégration au sein de Camille Claudel à son arrivée sur le territoire. L’équipe de Camille Claudel est prête à partager son expérience auprès des futures EMPSA.

L’idée est de créer une dynamique sur le territoire entre tous les acteurs. A ce titre, Mme LOEUB parle de mutualiser les formations et de créer de nouvelles spécialités au sein des EHPAD comme des éducateurs. Elle est donc preneuse de conseils et de projets.

Le DAC Sud se charge de prendre contact avec la filière gériatrique de Montreuil et de Montfermeil afin de les intégrer à ce groupe de travail pour avoir plus de représentation sur le territoire.

**Journée du 23 Mai 2023 : présentation de l’ordre du jour pour la réunion de présentation des attendues de missions des référents personnes âgées en CMP**

Les attendues de missions des référents personnes âgées en CMP ont été transmis à la direction de Ville Evrard et de Robert Ballanger.

Du côté de Robert Ballanger, l’ensemble des CMP a répondu présent. Du côté de Ville Evrard, 6 secteurs ont répondu. Mme BAUQUIS se charge de les relancer pour les secteurs manquants.

Le Dr LECHNER n’étant plus chef de pôle de son secteur, elle participe pour la dernière fois à ce groupe. Elle sera maintenant représentée par le Dr Marsaut.

Concernant l’ordre du jour présenté au groupe. Il est prévu d’y ajouter :

* L’intervention d’un gériatre, le Dr BOUGHALEM s’est porté volontaire. L’idée est d’aborder les pathologies principales de la personne âgée, les consultations mémoires, la différence entre démence et psychiatrie…
* Expliquer le rôle des EMPSA et annoncer la couverture totale du département et donc un soutien potentiel, l’équipe de Camille Claudel est volontaire.
* Compagnonnage
* Déterminer avec eux des circuits afin de savoir qui joindre et quand les joindre

Voici l’ordre du jour du 23 Mai transmis auprès de Ville Evrard et de Robert Ballanger :

* Précision des attentes autour de la mission de « référent.e personnes âgées »,
* Articulation avec les Equipes Mobiles de Psychiatrie du Sujet Agé
* Présentation des principales pathologies liées à l’âge par le Dr Tawfik Boughalem, chef de service de gériatrie, GHT Plaine de France, site de Casanova à Saint Denis,
* Partage d’outils
* Recueil de vos besoins pour l’exercice de vos missions
* Suite éventuelle

**Journées Santé Mentale 2023 : place du groupe de travail et lien avec l’organisation du colloque de fin d’année**

Une journée de sensibilisation dans tous les âges en santé mentale sera organisée dans le cadre du CISM au mois d’octobre prochain. Une partie relative à la personne âgée sera prévue et sera l’occasion d’y présenter le travail engagé au sein de ce groupe de travail.

Le mode de présentation sera assez libre et pourra prendre plusieurs formes.

Nous avions également prévu d’organiser une journée de colloque dans le cadre de ce groupe de travail. Comment concilier cette journée avec celle de la CISM ? Il semblerait que les membres du groupe souhaiteraient que les deux journées soient organisées. Il faudra être vigilant au timing entre les deux journées afin de pouvoir mobiliser les acteurs.

Bao Hoa enverra aux membres du groupe les différents programmes des colloques précédents afin d’avoir une idée de ce qu’il s’y passait.

**Préparation de la rédaction de la charte**

Sur la même idée de charte du continuum préalablement réalisée dans le cadre de l’enfance et de l’adolescence, l’objectif est de rédiger une charte relative à la personne âgée.

Les idées données dans le cadre du groupe :

* Echanger des médecins (gériatres et psychiatres), une demie journée par semaine afin d’avoir une présence croisée et de pouvoir résoudre les problèmes de chacun.
* Avoir un accès plus rapide au bilan mémoire ou à des examens neurologiques pour le secteur de la psychiatrie
* Enoncer des choses simples :
  + Même si les personnes sont admises en EHPAD le CMP de secteur est compétent
  + En cas d’appel, même si l’interlocuteur ne peut pas prendre en charge, il est possible de discuter ensemble et de trouver des solutions.
  + Instance de concertation
* Le médecin traitant devrait pouvoir se déplacer en EHPAD
* La personne âgée est une personne
* La personne âgée peut s’exprimer en son nom, même si elle a des troubles cognitifs.
* Hospitalisation directe en gériatrie et en psychiatrie sans passer par la case urgence
* Pour les secteurs qui arrêtent la prise en charge : s’engager à continuer le suivi du patient qui va en EHPAD sur un autre secteur et à faire un relai
* Quelles sont les pratiques déjà existantes
* Patients dont « personne ne veut » : quelle marche à suivre ?
* Lien avec le projet Assure
* Avoir une partie qui s’adresserait aux aidants (si la personne âgée est d’accord)
* Lien thérapeutique résident et son psychiatre : attention à la temporalité dans la prise en charge afin d’assurer au mieux la prise en charge thérapeutique et éviter les ruptures de soins

Documents à transmettre :

* Charte de 2007
* Charte nationale des PA hospitalisées
* Plan accès grand salon Ville Evrard

Création d’un sous-groupe pour proposer une première version de la charte avec :

* Sandra POGET
* Catherine LEROUX
* Cécile TINE
* Emma PETIT

**La prochaine rencontre aura lieu le lundi 26 Juin de 14h à 16h, au DAC 93 Nord.**